

Vendredi 31 janvier 2020 *Edition unique*

Presse Nationale

> Politique



Vœux de la presse au Chef de l'Etat : Ouattara annonce une augmentation de l'aide publique aux médias

A la faveur de la cérémonie de présentation des vœux aux professionnels des médias, hier au Palais présidentiel, le Président Alassane Ouattara a annoncé que l'aide publique que l'Etat accorde aux médias connaîtra cette année, une hausse. « Je m'entreprendrai avec le Vice-Président et le ministre de la Communication et des Médias pour un élargissement de l'aide publique à la presse », a déclaré le Président Alassane Ouattara.



Vœux de la presse au Chef de l'Etat / Sidi Touré : "Nous vous assurons de notre détermination à offrir à la Côte d'Ivoire les médias qu'elle mérite"

A la cérémonie d'échange de vœux de la presse avec le Président de la République Alassane Ouattara, hier au Palais présidentiel, le ministre de la Communication et des Médias, Sidi Tiémoko Touré a indiqué que la Côte d'Ivoire va œuvrer à faire émerger des médias plus professionnels, indépendants, forts et modernes. « Il reste encore beaucoup à faire pour atteindre notre ambition de modernité et de professionnalisme vrai. Nous vous assurons de notre détermination à offrir à la Côte d'Ivoire des médias qu'elle mérite. C'est-à-dire des médias qui contribuent au jeu démocratique ainsi qu'à la préservation de la cohésion sociale et la paix », a promis Sidi Touré.



Présentation de vœux avec la presse : Alassane Ouattara annonce la période de la révision de la Constitution

Le Président de la République, Alassane Ouattara, a présenté, hier jeudi 30 janvier 2020, au Palais de la Présidence de la République, au Plateau, ses vœux du nouvel an aux acteurs du secteur de la presse et des médias. Une occasion au cours de laquelle, le Chef de l'Etat a annoncé la révision constitutionnelle pour le mois de mars ou avril prochain. Toutefois, il s'est gardé de révéler les dispositions concernées par cette révision. Avant de rassurer qu'il n'y aura pas d'exclusion au cours des joutes électorales. « Même si vous êtes centenaire, vous pouvez être candidat », a-t-il laissé entendre.



Après le roi de l'Indénié : Alassane Ouattara chez la reine des Baoulés, samedi

Après le roi de l'Indénié, Sa Majesté Nanan Boa Kouassi III avec qui il s'est entretenu, le mardi 28 janvier 2020, au Palais de la présidence, au Plateau, le Président de la République, Alassane Ouattara, doit échanger, ce samedi 1er février 2020, à Sakassou, avec la reine des Baoulés, Nanan Monique N'Ga Tanou intronisée Sa Majesté Nanan Akoua Boni II. « Le 1er février, le Chef de l'Etat effectuera une visite auprès de la reine des Baoulés à Sakassou », a annoncé le ministre de la Communication et des Médias et porte-parole du gouvernement, Sidi Tiémoko Touré, lors du point-presse à l'issue du Conseil des ministres qui s'est tenu le mercredi 29 janvier 2020.



Echanges de vœux du Chef de l'Etat avec la presse : Ouattara invite les journalistes à plus de professionnalisme

Le traditionnel échange de vœux entre le Chef de l'Etat et les acteurs de la presse a eu lieu hier à la salle des pas perdus du palais présidentiel. A cette occasion, le Président Alassane Ouattara a demandé aux hommes de médias de faire preuve de professionnalisme et de lutter contre les "fake news". « Je voudrais que les hommes de medias prennent leur responsabilité pour faire preuve de professionnalisme. Je

comprends la nécessité d'accroître le soutien à la presse », a-t-il soutenu. Le Président a rappelé qu'en 2019, 1, 26 milliard FCFA a été octroyé à la presse et 2,4 milliards FCFA sont disponibles au Fonds de soutien de la presse, sans oublier les exonérations sur les importations de papier qui se chiffrent à plus de 3 milliards de FCFA.

➤ Economie



Fuite de la noix de cajou vers le Ghana : Adjourmani déclare la guerre aux trafiquants

Dans le cadre de la lutte contre l'exportation illicite des noix de cajou vers les pays frontaliers, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Kobenan Kouassi Adjourmani, conduit depuis hier, une mission de terrain pour sensibiliser les acteurs de l'Indénié-Djuablin et du Gontougo. A cette occasion, le ministre Adjourmani Kobenan a mis en garde les paysans, les commerçants véreux, l'administration publique afin qu'ils dénoncent tous ceux qui s'adonnent à ce trafic illégal. « Evitez de vendre notre noix de cajou à des personnes véreuses pour faire mal à notre pays. Nous allons appliquer la loi », a averti Adjourmani Kobenan.



Lutte contre la vie chère / Le ministre Amadou Koné aux acteurs du Transport : « Nous devons redoubler nos efforts »

Recevant les vœux de nouvel an de son personnel, le 29 janvier 2020 à Abidjan, le ministre des Transports, Amadou Koné, a invité ses collaborateurs à redoubler d'effort afin de lutter contre la cherté de la vie en Côte d'Ivoire. « Afin de contribuer à la lutte contre la vie chère du Programme social du gouvernement (PS Gouv), nous devons redoubler nos efforts pour maîtriser les coûts de transports des passagers, assurer la fluidité de la circulation, réduire les coûts de passage portuaire, et contribuer au renforcement de la chaîne logistique nationale. Je vous invite à vous inscrire parfaitement dans cette dynamique », a indiqué Amadou Koné.



Nouveau code des marchés publics : Les innovations présentées aux acteurs de la commande publique

À la cérémonie de lancement officiel du nouveau code des marchés publics de Côte d'Ivoire, hier à Abidjan, le président du conseil de régulation de l'Autorité nationale de régulation des marchés publics (ANRMP), Yacouba Coulibaly, et ses collaborateurs ont disséqué les dispositions innovantes introduites dans le nouveau code des marchés publics. Dans sa communication situant le cadre de la cérémonie, Yacouba Coulibaly a évoqué quelques-unes de ces dispositions. « Plusieurs dispositions innovantes ont été introduites dans le nouveau code des marchés publics, permettant ainsi d'accroître l'efficacité, l'efficience et la transparence du système national de passation de marchés », a-t-il dit.



Trafic illicite d'anacarde : la Côte d'Ivoire a perdu plus de 17 milliards de FCFA, en 2019

Une mission de haut niveau de sensibilisation sur la fuite de noix de cajou par les voies terrestres vers les pays frontaliers conduite par le ministre Kobenan Kouassi Adjourmani, ministre de l'Agriculture et du Développement rural, a démarré hier 30 janvier 2020, par l'étape d'Agnibilékro dans l'indénié-Djuablin. Docteur Adama Coulibaly, directeur général du Conseil du Coton et de l'anacarde, a dit que la fuite de la noix de cajou vers le Ghana a fait perdre à la Côte d'Ivoire en 2019, plus de 17 milliards de FCFA.



Inauguration SUPECO à Yopougon-Niangon : Souleymane Diarrassouba interpelle les commerçants

Le ministre en charge du Commerce, Souleymane Diarrassouba, a procédé, hier, jeudi 30 janvier 2020, à Yopougon-Niangon Sud, à l'inauguration du premier magasin SUPECO en Côte d'Ivoire. A cette occasion, il a exhorté les commerçants à se faire établir la carte du commerçant en vue de profiter des avantages. Il s'est réjoui qu'après l'ouverture de COSMOS qui, selon lui, fait la fierté des populations de Yopougon, le Groupe vient de mettre en place cette infrastructure moderne qui offre aux habitants de Niangon-Sud un cadre adéquat pour faire des achats.

➤ Société



Comment éviter le Coronavirus

Les spécialistes de la santé sont unanimes. Les populations peuvent se préserver du coronavirus. Mais comment ? Au dire du Pr Joseph Béné Bi Vroh, Directeur général de l'Institut national de l'hygiène publique (INHP), l'on peut l'éviter en prenant des mesures. Il s'agit d'abord, de se laver les mains régulièrement avec

du savon. Ensuite, lorsque l'on a un contact étroit avec une personne qui présente des signes de détresse respiratoire, il faut automatiquement se laver les mains après. Et enfin, lorsque l'on est dans une situation où il y a un animal qui est mort de façon suspecte, il faut l'éviter. « Devant tout signe de fièvre, il faut automatiquement se rendre dans le centre de santé le plus proche », conseille le patron de l'INHP.



Développement socio-économique de la Côte d'Ivoire : Myss Belmonde dévoile le rôle central des femmes

La salle Yamoussoukro de l'hôtel Radisson Blu a abrité, le 30 janvier 2020, le séminaire d'appropriation de la stratégie nationale d'autonomisation de la femme en Côte d'Ivoire. A cette occasion, la secrétaire d'État auprès de la ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, chargée de l'Autonomisation des femmes, Myss Dogo Belmonde, s'est appesantie sur le rôle central que jouent les femmes dans le développement socio-économique de la Côte d'Ivoire. Pour elle, les femmes qui représentent environ la moitié de la population ivoirienne, soit 48,03 % selon le dernier Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), constituent une frange importante et aussi une main-d'œuvre importante pour l'économie nationale. Les femmes représentent, a-t-elle poursuivi, une force de production, car assurant entre 60 % et 80 % de la production agricole.



Entreprenariat jeune : Plus de 3 milliards FCFA octroyés aux 31 régions de Côte d'Ivoire

Le ministre de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, Mamadou Touré, a dit avoir octroyé plus de 3 milliards FCFA aux conseils régionaux pour le financement des activités des jeunes porteurs de projets dans les 31 régions de la Côte d'Ivoire. Cette information a été livrée hier à Abidjan au cours d'une réunion avec les présidents et les représentants des conseils régionaux de Côte d'Ivoire à Abidjan-Plateau. Une action s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre du programme social du gouvernement consacré à l'autonomisation de la jeunesse. Le ministre de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, Mamadou Touré, a dit avoir offert plus de 3 milliards FCFA aux conseils régionaux pour le financement des activités des jeunes porteurs de projets dans les 31 régions de la Côte d'Ivoire. Cette information a été livrée hier à Abidjan au cours d'une réunion avec les présidents et les représentants des conseils régionaux de Côte d'Ivoire à Abidjan-Plateau. Une action s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre du programme social du gouvernement consacré à l'autonomisation de la jeunesse.



Sakassou / A 48 heures de la visite du Chef de l'Etat : Un incendie se déclare dans la forêt sacrée du Walebo

Attendu au centre culturel de Sakassou où il devait rencontrer plusieurs mouvements de jeunes et de femmes dans le cadre de la mobilisation pour la visite du chef de l'État, le ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, Amédé Koffi Kouakou, a été accueilli, hier jeudi 30 janvier 2020, par un incendie ravageur dans la forêt sacrée jouxtant la cour royale. Selon des témoins sur place, cet incendie s'est déclenché aux environs de 16 heures alors que le ministre Amédé Koffi Kouakou était attendu par les autorités locales au carrefour du village de Kpatanou sur l'axe Tiébissou-Bouaké. Une fois arrivé, le ministre, qui devait rencontrer les jeunes et les femmes, s'est aussitôt rendu sur le lieu du drame pour constater les dégâts. Sur le lieu du sinistre situé à l'entrée sud de la ville près de la place publique dénommée « plateforme de Walebo », le ministre a pu s'imprégner de l'ampleur des dégâts.



Adduction en eau potable dans le Sud-Comoé : Le ministre Tchagba Laurent prend des engagements et rassure les populations

A la faveur d'une tournée qu'il a effectuée dans la région Sud-Comoé, le jeudi 30 janvier 2020, le ministre de l'Hydraulique Tchagba Laurent, a rencontré les populations de Samo (Bonoua). Aux populations de ce village qui avaient manifesté publiquement la semaine dernière pour réclamer de l'eau potable, l'émissaire du gouvernement a partagé les solutions développées par le gouvernement pour répondre à leurs préoccupations. A savoir l'extension de 30 km linéaires de réseaux supplémentaires, la réalisation et l'équipement d'un forage à grand débit de 250m³/h, la construction d'un château d'eau de 200m³ et la sécurisation du réseau électrique par l'installation d'un groupe électrogène. Cela, dans un délai de 60 jours.

Vu sur le Net

➤ Politique

Palais présidentiel : Ouattara a présenté ses vœux de nouvel an à la presse et aux médias



Le Président de la République, Alassane Ouattara, a présenté, ce jeudi 30 janvier 2020, ses Vœux de nouvel An à la Presse et aux Médias, au Palais de la Présidence de la République. Alassane Ouattara s'est félicité de l'appui du gouvernement à la presse et aux médias et a rappelé les nombreux efforts consentis pour l'amélioration des conditions de travail des journalistes et la relance de ce secteur. Il a également invité les journalistes à faire preuve de rigueur et d'éthique professionnelle dans le traitement responsable de l'information, tout en tenant compte de la prolifération des "fake news", particulièrement au cours de cette année électorale.

> Economie

ACTURUTES

Aéroport d'Abidjan: le trafic monte à 2,2 millions de passagers

En 2019, le nombre de passagers à l'aéroport international Houphouët-Boigny d'Abidjan a atteint 2 271 700 passagers. C'est une hausse de 3,3% par rapport à 2018, selon les chiffres livrés par le ministre des Transports, Amadou Koné, mercredi lors de la cérémonie d'échange de vœux du nouvel an avec ses collaborateurs et autres agents des structures sous sa tutelle. Cette performance est à mettre au compte d'un programme de réhabilitation et de modernisation des installations sur la plateforme aéroportuaire.

> Société



Sécurité routière/ 2020 débute avec le retrait de 28 permis de conduire à des chauffeurs indélicats

La Commission de suspension et de retrait de Permis de conduire a tenu sa première session ordinaire de l'année 2020, ce jeudi 30 janvier au 3ème étage de la tour C, au Plateau. Sur 39 dossiers, dont 14 relatifs aux accidents mortels et 16 pour les accidents corporels, 28 ont fait l'objet de suspension de permis de conduire par la commission. Les sanctions varient de 15 ans ferme de retrait à 3 mois avec sursis, selon les circonstances des accidents. (Source : Ministère)

ACTURUTES

Transports intelligents : l'expérience ivoirienne présentée en France

Une forte délégation ivoirienne a participé à la 47e réunion de la mobilité intelligente de l'association ATEC ITS France à Paris-Beffroy de Montrouge, les 22 et 23 janvier 2020. Ces participants devaient partager avec leurs confrères français les avancées en matière de systèmes de transport intelligent (ITS). Le congrès de Paris, placé sous le haut patronage de Elizabeth Borne, ministre chargée des Transports auprès du ministère de la Transition écologique et solidaire, avait pour thème: « Mobilités : projets et réalisations ».



Coronavirus : L'OMS décrète une urgence de santé publique de portée internationale

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a décrété ce jeudi que l'épidémie du nouveau Coronavirus apparu en Chine, et qui s'est étendue à plusieurs régions du monde, constitue "une urgence de santé publique de portée internationale". Il faut noter qu'en plus de la Chine où l'essentiel des contaminations ont été détectées, 18 autres pays sont touchés, avec plus de 80 cas confirmés au total, selon l'OMS.

> Sport



Préparatifs de la Can 2023: Le Cocan se fixe 100 jours pour combler les déficits

Le Comité d'organisation de la Can 2023 en Côte d'Ivoire, a organisé son premier séminaire du 23 au 24 janvier dernier à son siège à Marcory résidentiel. Les travaux ont essentiellement porté sur les infrastructures sportives et d'hébergement de la compétition. Les travaux qui étaient encadrés par le cabinet international Algoé et le Bnetd, ont débouché sur l'engagement ferme des équipes à réaliser dans la tranche des 100 prochains jours, les contingences recensées ou à combler les déficits constatés. Cette séquence fera place à d'autres étapes en vue d'une progression maîtrisée vers la compétition en 2023.

Agence de Presse

> Politique



Les futures élections ivoiriennes coûteront plus de 87 milliards FCFA (Ministre)

Les futures échéances électorales ivoiriennes seront financées sur le budget de l'État à concurrence de 75

milliards FCFA en 2020 et 12,9 milliards FCFA en 2021, soit un total de 87,9 milliards FCFA, a annoncé jeudi à Abidjan, Adama Coulibaly, le ministre ivoirien de l'Economie et des Finances. M. Coulibaly s'exprimait lors d'une cérémonie de signature de trois sessions d'accords entre la Côte d'Ivoire et le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD). Il s'agit de la signature des plans de travail 2020 entre la Côte d'Ivoire et le PNUD, la signature d'un accord-cadre du PNUD avec la Fondation Bénédicte Jeanine Kacou Diagou (BJKD) et la signature d'un projet d'appui aux élections en Côte d'Ivoire.



Le ministre Amon-Tanoh décore six ambassadeurs ivoiriens prêts à regagner leurs postes d'affectation

Le ministre des Affaires étrangères, Marcel Amon-Tanoh, a décoré mercredi, à Abidjan, en qualité d'officiers de l'Ordre national de Côte d'Ivoire, six ambassadeurs prêts à regagner leurs postes d'affectation. Il s'agit entre autre des ambassadeurs Amani Afoué Sara, Bakayoko Cheick Ibrahim, Gba Serge, Légbo Kouassi Yao Fulbert, Kindia Etienne et Moriko Tiémoko. «La cérémonie qui nous réunit ce matin est un moment empreint de solennité puisqu'il s'agit d'exprimer la reconnaissance de la République à six ambassadeurs prêts à regagner leurs postes d'affectation », a-t-il indiqué.

> Société



Des directions du ministère des Mines reçoivent des moyens de mobilité et matériels techniques

Des directions régionales et départementales du ministère des Mines et de la Géologie ont reçu, jeudi, à Abidjan, des moyens de mobilité et de matériels et outillages techniques, au cours d'une cérémonie présidée par le ministre Jean-Claude Kouassi, à la Société de développement minier (SODEMI), sise dans la commune de Cocody. Il s'agit de 10 motocyclettes, 36 GPS, 26 boussoles, du matériel informatique, des équipements de protection individuelle et divers autres matériels y compris ceux destinés à la Brigade de répressions des infractions au code minier (BRICM). Le tout d'une valeur de 100 millions de francs CFA, a indiqué M. Kouassi.



Aucune partie du parc national du Banco d'Abidjan n'est à céder (DG)

Aucune partie du parc national du Banco d'Abidjan n'est à céder, a annoncé jeudi, le directeur général de l'Office ivoirien des parcs et réserves (OIPR), le colonel Tondossama Adama, au cours d'une conférence de presse. Cette déclaration fait suite à des rumeurs sur les réseaux sociaux rapportant qu'une partie du parc national du Banco a été vendue. Selon le patron de l'OPIR, cette rumeur est partie du tweet de quelqu'un qui finalement a reconnu son tort et a retiré son post.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CIGG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cigg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CIGG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.